

THANNENKIRCH

Bulletin Communal - 2018



PLU Page 10-11

Distinction Page 19

Corps des Sapeurs Pompiers Page 22



Calendrier des manifestations 2018

11 mars	Tournoi de belote
24 mars	Fête du bonhomme hiver
06 mai	Office Religieux au Taennchel
9-10 mai	Balade contée
20 mai	Marche gourmande
23 juin	Marche nocturne
	Kermesse de l'école
07-08 juillet	Fête de la cerise
5 août	Portes ouvertes à l'atelier de sculpture sur bois
18-19 août	Rassemblement de voitures anciennes
7 octobre	Fête d'automne
19-20-21 octobre	Fête du livre
18 novembre	Fête paroissiale de la Sainte Catherine
Du 24 novembre au 31 décembre	Exposition de la crèche sculptée à l'église
15-16 décembre	Marché de Noël
30 décembre	Marche d'hiver

Sommaire

- état civil	Page 8
- PLU	Page 10 - 11
- Travaux : réalisations et projets	Page 12 - 13
- Forêt Chasse	Page 14
- Gestion des déchets	Page 15
- Budget	Page 16 - 17
- Sortie Thannenkirch	Page 18
- Distinction Mathieu KUENTZ	Page 19
- Péricolaire	Page 20
- Ecole	Page 21
- Corps des Pompiers	Page 22
- 10 Communes Touristiques	Page 23
- Maisons fleuries et décembre 2017	Pages 24 - 25
- Hommage	Pages 26 - 29
- Associations	Pages 30 - 40

Responsable de la publication : Dominique-Ernest CARETTE

Comité de rédaction : Mairie, associations de Thannenkirch, Nicolas Thirian

Crédit photos :

Mairie, Gilles Renaud, Pascal Bosshardt, associations de Thannenkirch, Bernard Mazerand

Dépôt légal : 1er trimestre 2018





Chers Concitoyens,

Dans un contexte financier pour les Communes, et particulièrement les petites Communes rurales, des plus sensible, l'optimisme de circonstance me paraît inapproprié ! Et sur ce sujet, je vous renvoie à la rubrique « contexte économique » de ce Bulletin. Les faits et la réalité des faits !

Ceci dit, c'est avec conviction, courage, et rigueur que nous abordons cette année 2018 à votre service, privilégiant toujours l'intérêt général, assurant aux administrés les mêmes droits, ceux-ci ayant les mêmes devoirs vis-à-vis des lois. Dois-je rappeler à ce sujet l'article 1^e de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

Je tiens à remercier toutes les Associations pour l'animation, les manifestations, et les services qu'elles rendent bénévolement à notre Commune et particulièrement cette année les volontaires et le personnel communal qui ont si bien décoré pour Noël notre village, en gardant cette authenticité qui le caractérise, et qui est reconnue entre autres à travers son Marché de Noël.

Cette richesse associative, puissent les jeunes générations prendre la relève de leurs anciens, d'autant que par leurs manifestations elles contribuent à la renommée touristique de Thannenkirch, principale économie actuelle de notre Commune.

Puissent aussi les jeunes générations se préparer à prendre des responsabilités civiques et publiques, si la République vous donne des droits et des avantages, la servir est un devoir, à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice.

C'est le vœu principal que je formule pour 2018 et les années à venir.

Pour chacun d'entre vous, pour votre famille, pour vos proches, pour tous les habitants,

Bonne année 2018 !

Avec mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

**Dominique-Ernest Carette,
Maire.**

CONTEXTE ECONOMIQUE

Mes Chers Concitoyens,

Il y a des vœux politiquement corrects, où tout est beau et où « tout le monde il est gentil » ; ce n'est pas mon style, cela ne l'a jamais été et cela ne le sera jamais, la vérité se regarde en face.

Si la Nation doit faire un effort pour redresser ses finances (2200 milliards d'euros de dettes au 1^{er} janvier et 165 milliards d'emprunts supplémentaires en 2018), les efforts demandés devraient être proportionnels à la dette de chaque administration ou service public.

Or les Communes représentent 4% de la dette publique, et on leur demande un effort de près de 20%. NB : Pour mémoire, l'ensemble des territoires : Régions, Départements, Communes, etc... = 8,5% de la dette publique.

En dehors de la taxe d'habitation qui devrait être compensée..., et pour combien de temps,

la taxe de péréquation départementale de la contribution foncière des entreprises va être diminuée de 18% cette année, soit 6.000-€ de recettes en moins pour notre Commune,

le transfert des charges, des fonctions, et des missions de l'État sans compensation financière, et en sus avec une diminution de la dotation générale de fonctionnement, nous sommes passés pour la D.G.F. de 55.250-€ en 2013 à 18.679-€ en 2017... Or l'État encaisse toujours les mêmes impôts d'État, IRPP, IS, TVA, etc...,

pour le droit des sols un coût moyen de 4.000-€ par an est facturé par le service de la Com-Com qui remplace le service assuré précédemment par la DDT et qui était gratuit tant pour la Commune que pour les citoyens.

Or nous ne pouvons vous refacturer ce service public.

Si on additionne seulement par an :

Les 6.000-€ de diminution de la CFE	6.000-€
Les 4.000-€ du droit des sols	4.000-€
la diminution de la DGF de	36.571-€
Total =	46.571-€

C'est donc sur 10 ou 15 ans a minima 300.000-€ d'investissement en moins. A méditer.

Devant cette situation, nous nous devons d'anticiper.

A cet effet, avec les Maires voisins nous entamons des mutualisations de services communs.

A titre expérimental, pour Thannenkirch en rationalisant les heures d'ouverture au public du secrétariat de Mairie, nous avons pu détacher le Secrétaire de Mairie 2 demi-journées par semaine à la Mairie de Bergheim, diminuant sur ce poste les frais de fonctionnement de 20%.

A titre expérimental aussi la diminution de l'éclairage public de 50% du parc de lampadaires.

D'autres services à mutualiser sont à l'étude.

Forts de ce contexte, nous devons accélérer la mutualisation de nos services avec la Com-Com et les municipalités voisines, et en fonction des résultats voire à terme d'étudier si nécessaire d'autres orientations dans la gestion publique du territoire de Ribeauvillé, et ce en pleine concertation avec le Conseil Municipal et vous-mêmes.

Investissements à venir

Nous allons effectuer un bilan et un état général de nos finances et des engagements en cours début 2018, qui servira de préparation au budget 2018. En fonction des résultats, le Conseil Municipal décidera soit de tel ou tel investissement, ou de son report, de façon à ne jamais dépasser le seuil d'endettement supportable par nos disponibilités.



GRAND TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2017

Ancienne école

- Réfection des soubassements avec mise en valeur des pierres de grès des Vosges. (Ets Schramm)	7.809-€ HT
- Remplacement des fenêtres du « Presbytère » actuel au 1 ^e étage de l'ancienne école. (Ets Bruppacher)	4.601-€ HT
- Remplacement des anciens convecteurs remplacés par des radiateurs électriques rayonnants dans l'actuel presbytère	3.556-€ HT
des radiateurs électriques rayonnants dans l'actuel presbytère et dans la salle qui accueille le club Aikishintaiso (Ets Waechter)	
- Pour l'ensemble du bâtiment réfection partielle de la toiture (démolition d'une cheminée, étanchéité) (Ets Schramm)	3.510-€ HT

Rue de Rodern / en partie.

Ces travaux sont en voie d'achèvement. Après consultation, appel d'offres, sous la direction du cabinet Berest, bureau d'études, et le contrôle de l'Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques madame Dominique Le Berre.
Lot voirie – eau – assainissement - Ets Schmitt

190.055-€ HT

Lot réseau sec*1 Sté Vigilec

38.117-€ HT*1

Avec recours à emprunt du Crédit Mutuel de 170.000-€ sur 10 ans à un taux de 1,5%, et de 30.000-€ sur 3 ans à un taux de 0,7%.

Rue du Taennchel / en partie. Réfection par un bicouche de la place des Charpentiers à la rue du Haut-Koenigsbourg.
Sté Colas

15.000-€ HT

Terrain de foot

Aménagement du talus
Ets Schmitt

5.051-€ HT

Salle des Fêtes

- Réfection toiture suite vétusté et infiltration d'eau (Ets Deiss)
- Remplacement des tables

3.830-€ HT

4.486-€ HT*2

Soit un total HT de 276.015-€

+ TVA à 20% de + 55.203-€

Sachant que nous récupérons 16,4% de TVA soit - 45.260-€

Soit un investissement total TTC de 285.960-€ TTC

*1 Nous devrions via le Parc des Ballons des Vosges recevoir une subvention de 30.000-€ HT ?

Mais pas encore encaissée... ?

*2 Dont 1.500-€ subventionnés par le Département.

Décagé sur 2018 – 7.000-€ provisionnés : Borne de recharge électrique pour voitures parking chemin de Bergheim.

IMMOBILIER

La Commune est propriétaire de l'ancienne clinique Ste Anne depuis le 1/08/2017 après donation de madame Haag.

Dans le cadre du PLU, ce site fait l'objet d'une O.A.P., Opération d'Aménagement Programmée.

Dès le PLU figé, les contacts que nous avons avec des investisseurs potentiels pourront avancer.

Le Conseil Municipal donne la priorité à de l'habitat, mais l'opération peut être mixte tourisme, habitat, services.

En tous cas, la raison économique dans l'intérêt du village primera.

NB : La commune n'investira aucun euro sur ce site.



HORAIRE MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

A l'effet de mutualiser les services administratifs de différentes mairies de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, et de diminuer les charges de fonctionnement, nous expérimentons depuis septembre le détachement de notre Secrétaire de Mairie, à raison de deux demi-journées par semaine. Durant quelques mois, il renforcera une équipe en sous-effectif en Mairie de Bergheim.

Afin d'être plus efficace dans l'emploi du temps de ce dernier, le dit Secrétariat sera ouvert au public :

- . Le lundi après-midi de 15h à 19h
- . Le mardi matin de 9h à 11h
- . Le vendredi après-midi de 14h à 16h

Vous aurez aussi la possibilité de déposer des dossiers, courriers et d'effectuer certaines démarches auprès de Nathalie, agent communal détaché auprès de la poste, aux habituelles horaires d'ouverture de l'agence postale :

- . Le lundi après-midi de 16h à 19h
- . Le mardi matin de 8h à 11h
- . Le jeudi matin de 8h à 11h
- . Le vendredi matin de 8h à 11h

CHANGEMENT DE NOM :

L'article 56 de la loi modifie, sans décret d'application, l'article 60 du Code civil en permettant à « toute personne de demander à l'officier de l'état civil à changer de prénom » ou à modifier l'ordre de ses prénoms. Il suffit d'en faire la demande à la mairie de son lieu de résidence ou à celle de son lieu de naissance. S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur en tutelle, la demande est remise par son représentant légal. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée. Si l'enfant est âgé de plus de treize ans, son consentement personnel est requis. La décision de changement de prénom est inscrite sur le registre de l'état civil. La procédure est gratuite et rapide.

FICHIERS DOMICILIAIRE ET ÉLECTORAL

Nous invitons toutes les personnes qui se sont récemment installées dans la commune à s'inscrire sur le fichier domiciliaire et électoral. De même, les administrés qui quittent la commune sont priés de remplir une déclaration de départ. Pour l'enregistrement de ces différentes déclarations, nous vous demandons de vous présenter en Mairie. Toutes ces informations communiquées en temps réel permettent de gérer l'évolution continue des fichiers domiciliaire et électoral.

LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. La mairie leur remettra une ATTESTATION DE RECENSEMENT. Il est primordial pour eux de la conserver précieusement. En effet, cette attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

LA DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / LA DEMANDE DE PASSEPORT :

IMPORTANT !

DEPUIS le 28 mars 2017, les demandes de passeport ou de carte nationale d'identité se font uniquement sur rendez-vous à la mairie de Ribeauvillé. En effet, seules les mairies équipées de dispositif de recueil (DR) peuvent accueillir les demandeurs de titres d'identité (réforme gouvernementale). Merci de prendre contact avec le service de l'Etat Civil : 03.89.73.20.01 pour fixer un rendez vous et faciliter ainsi vos démarches.



Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.

Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarches particulière.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations

www.interieur.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

>>> L'Etat simplifie vos démarches <<<<

Pièces à fournir :

- le formulaire dûment rempli (filiation complète avec, notamment, le nom de jeune fille de la mère et la date et le lieu de naissance des parents : à compléter obligatoirement pour les majeurs et les mineurs)
- la photo (datant de moins de 6 mois),
- le justificatif de domicile (datant de moins d'un an),
- la pièce d'identité et les timbres fiscaux le cas échéant.

La personne qui fera l'objet de la demande devra être obligatoirement présente lors du dépôt de la demande (mineure et majeure).

Nouveautés :

- Un système de pré-demande est disponible sur le site de l'ANTS pour le passeport et la CNI <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-as-socies/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

Cela vous permettra de remplir le formulaire en ligne, que le service de l'état civil de Ribeauvillé pourra récupérer via un QR code. Il suffira ensuite de déposer votre pré-demande ainsi que vos pièces justificatives (la photo, le justificatif de domicile, le précédent passeport et/ou la carte nationale d'identité), le timbre dématérialisé étant également intégré dans la pré-demande.

Il sera possible d'acquiescer un timbre fiscal dématérialisé pour la demande de CNI en cas de perte ou de vol (c'est déjà le cas pour le passeport).

PLAIDOYER POUR LA REDUCTION DE LA VITESSE DANS LA COMMUNE :

Courant été 2017, un contrôle de vitesse réalisé par la gendarmerie a permis de constater le non-respect de la limitation de vitesse, fixée à 30km/h, sur la route traversant le village, tant par les véhicules en transit, les touristes que par les habitants de la commune. Nous souhaitons retrouver une circulation apaisée au sein de notre village et faisons appel à un plus grand civisme de la part de nos concitoyens. Afin de sensibiliser les automobilistes, le Conseil Municipal a décidé de la mise en place de radars pédagogiques sur l'axe principal aux deux entrées d'agglomération. Nous invitons vivement les habitants de la commune à respecter la signalisation en place. Des contrôles de vitesse inopinés seront réalisés par la gendarmerie.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour la sécurité de tous, et particulièrement de nos enfants, le Conseil Municipal a décidé d'installer 2 radars pédagogiques :

- l'un à l'entrée du village en venant de Bergheim au début de la rue Ste Anne,
- l'autre rue du Haut-Koenigsbourg à la hauteur des Ets Schramm en venant du carrefour du Schaentzel.

L'installation aura lieu courant 2ème trimestre 2018.

LE PACS C'EST EN MAIRIE !

Le Pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

La loi du 18 novembre 2016, dite de modernisation de la justice du 21^e siècle, transfère à l'officier d'état civil de la mairie les missions du tribunal d'instance en matière de pactes civils de solidarité. Cette disposition s'applique depuis le 1^{er} novembre 2017. Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS, en mairie de Thannekirch, les partenaires doivent justifier d'une résidence commune.

La procédure s'effectue en trois étapes :

1. Retrait du dossier en mairie ou téléchargement des différents documents à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>
2. Dépôt du dossier, vérification des pièces et prise de rendez-vous
3. Enregistrement de la déclaration conjointe de PACS, présence obligatoire des deux partenaires.

Le premier PACS a été célébré ce jeudi 21 décembre 2017 en Mairie de Thannekirch, en présence de Angélique DIEUAIDE, représentante de la Mairie. C'est Mademoiselle Emilie EHR SAM et M. Steve SCHEIDECKER, domiciliés rue Ste Anne, qui ont décidés de conclure ensemble un pacte civil de solidarité. La Mairie leur souhaite tous leurs vœux de bonheur.

Nota :

La déclaration conjointe de PACS peut également s'effectuer chez un notaire. Après avoir enregistré le PACS, l'officier d'état civil ne garde pas de copie de la convention. Le PACS produit ses effets entre les partenaires à la date de son enregistrement. Le PACS figure en mention marginale sur l'acte de naissance des partenaires.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Elyo, Robert, Albert HEROLD, le 12 février 2017 à Colmar
Isaac, Constant BOUGEL, le 10 mai 2017 à Colmar
Clara, Alice, Marguerite VANDAELE, le 12 août 2017 à Colmar
Jade MERVANT, le 30 septembre 2017 à Colmar
Inès Maria GASSMANN, le 9 décembre 2017 à Colmar

MARIAGE

Jean-Louis, François MOSER et Valérie, Christine FREY, le 1 juillet 2017

DÉCÈS

André, Jean, Marie LEY, le 30 janvier 2017 à Colmar
Jean-Claude, Camille, Joseph FLEIG, le 8 avril 2017 à Thannekirch
Marie-Thérèse CLAUDOT-GASSMANN, le 11 août 2017 à Colmar
Louis, Georges GROMER, le 18 août 2017 à Colmar
Yves Georges VALTA, le 16 décembre 2017 à Ribeauvillé
Aloïse, Lucien STAELY, le 22 décembre 2017 à Colmar

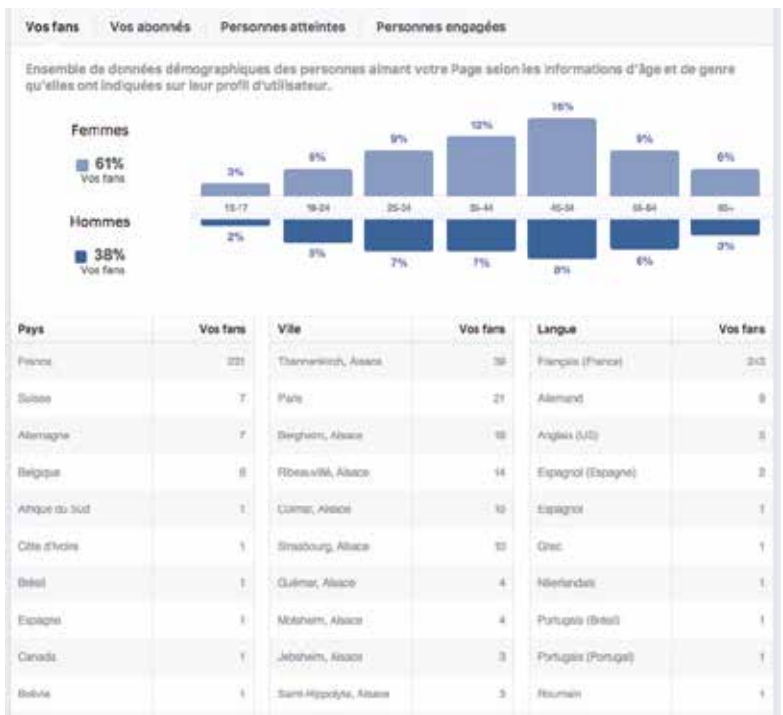
Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Mr DUBIEF Rémi - Mme HEBERLE Anaïs - M. SPEHLER Sébastien - Me SCHILD Martine
Mr SCHILD Frédéric - Me BELLOIR Camille - Mr RENE Fabien - Mr BRICHEUX Joffrey
Mme BRICHEUX Vanessa - Mme HOLDER Christelle - Mme EHR SAM Emilie
Mme BROBECKER Louise - M. GERARDIN Hervé
Mme KWASNIAK Marie-Josée
M. CLASS Frédéric



Notre page FACEBOOK à 1 an ! 266 'j'aime' pour Thannenkirch

Anne-Marie KLEE : Au cours de l'année 2017 Anne-Marie KLEE a décidé de quitter ses fonctions d'Agent d'Entretien, qu'elle occupait au sein de la Mairie de Thannenkirch. Embauchée le 29 Août 2005, elle avait en charge l'entretien et la location de la salle des fêtes. Le personnel communal et les élus remercient vivement Anne-Marie pour son excellent travail. C'est Manuela Vandenberghe qui lui succède depuis fin juin 2017.



Le coin lecture...

par Françoise BENTZ-GASSMANN
Thannenkirch entre 1913-1929,

l'histoire avérée d'une fraterie,
à découvrir...



« Maîtrise d'Or »

La Commune vient d'être honorée, à travers un de ses citoyens, monsieur Fernand Stibling. En effet, le Président de la Chambre de métiers Bernard Stalter, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat de France ! et aussi d'Alsace... évidemment, lui a remis la médaille de la « Maîtrise d'Or » pour 50 ans de pratique de mécanicien auto. Fernand Stibling a été breveté le 3/09/1967 et a été décoré le 3/09/2017. Ceci couronne une brillante carrière professionnelle, dont 25 ans de professorat aux lycées techniques de Sélestat, Mulhouse et Montbéliard. Encore toutes nos félicitations à monsieur Stibling et à sa famille.

Pour le Conseil Municipal,
Le Maire : Dominique-Ernest Carette .



Maîtrise d'Or 2018 - Chambre de Métiers d'Alsace

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document juridique, pour préparer l'avenir en définissant un réel projet urbain pour Thannenkirch à l'horizon des 15-20 ans :

- Il prévoit les secteurs de développement futur.
- Il planifie l'emplacement des futurs équipements.
- Il fixe les orientations d'aménagement à court et à moyen terme.
- Il fixe les règles de construction (instructions des permis de construire).

POURQUOI UN PLU ?

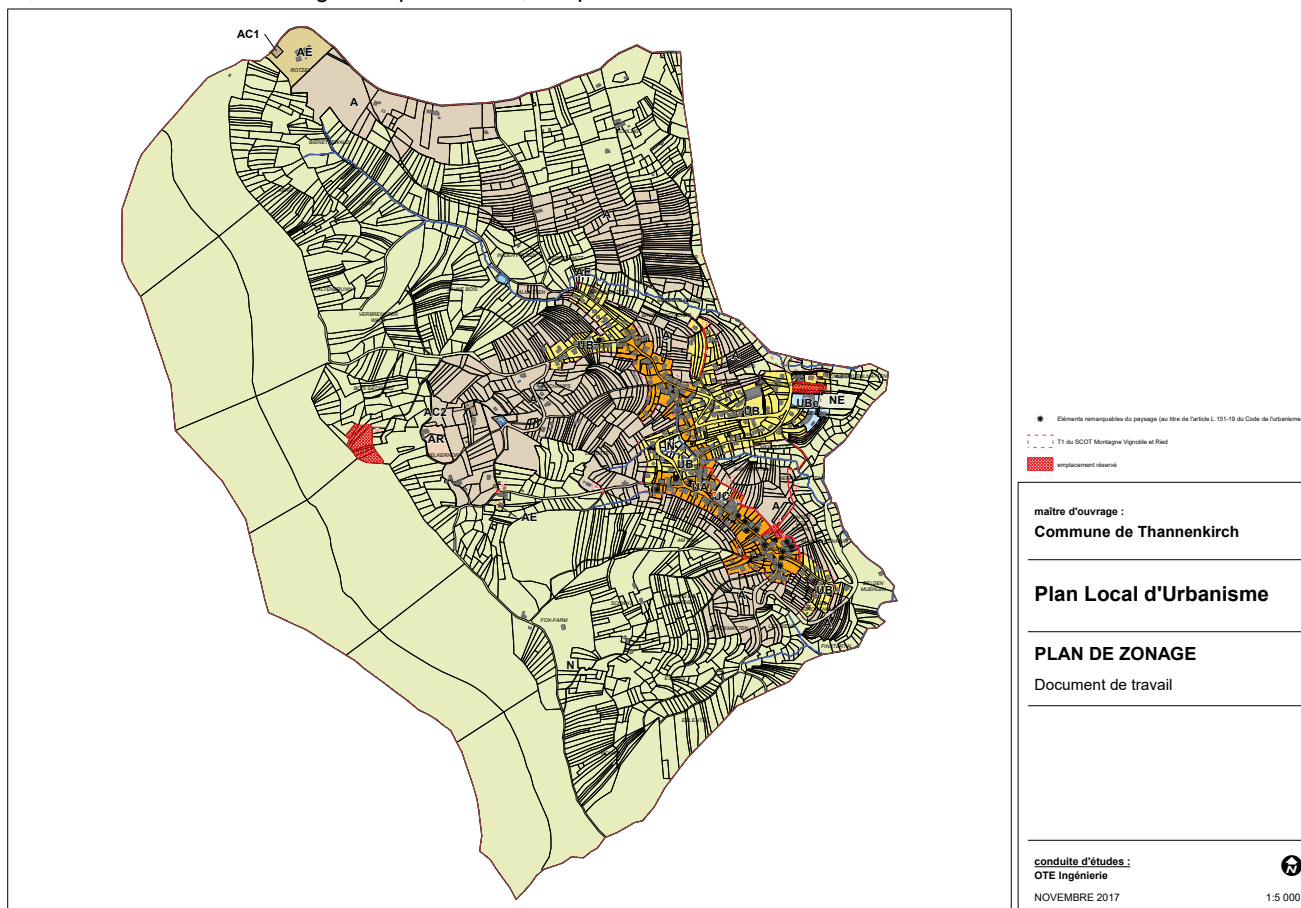
Le Plan d'Occupation des Sols a été rendu caduc au 27 mars 2017. En l'absence de POS, c'est le Règlement National de l'Urbanisme qui s'applique et le Règlement Municipal des Constructions (RMC), élaboré par la commune, qui reprend certaines dispositions du POS. Le PLU s'inscrit dans le cadre réglementaire de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et surtout la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) de mars 2014. Il permet de définir les orientations dans lesquelles la commune veut se développer et favoriser une meilleure qualité de vie pour ses habitants.

En amont de cette démarche, le SCOT Montagne Vignoble Ried, qui regroupe les communes de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, dont Thannenkirch fait partie et les communes de la vallée de Kaysersberg (CCVK), élabore un schéma définissant les priorités de développement du territoire, notamment en matière de développement urbain et d'habitat.

Le SCOT Montagne Vignoble Ried avait défini comme priorité de lutter contre l'artificialisation des sols pour :

- Eviter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- Lutter contre le réchauffement climatique
- Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle
- Réduire les coûts d'aménagement

Ces orientations se traduisent concrètement par l'interdiction de toute nouvelle zone d'extension urbaine à Thannenkirch, en estimant que le tissu urbain, avec ses espaces interstitiels « dents creuses » et son bâti existant, permet d'absorber l'objectif de création de logements à réaliser (fixé à 40 logements pour les 15-20 années à venir). Les objectifs de développement urbain du SCOT, dans le même contexte législatif que les PLU, s'imposent à la commune.





LE PLU se compose des documents suivants, qui traduisent tous de façon réglementaire, les orientations de développement :

1) le PADD : Plan d'aménagement et de développement durable, qui constitue le "socle" du PLU puisqu'il expose le projet communal. La réflexion menée au sein du Conseil Municipal a permis de définir les objectifs communaux suivants :

- 1- conforter et pérenniser l'attractivité de Thannenkirch
- 2- Soutenir le développement local sur le territoire
- 3- Préserver les qualités paysagères et environnementales du territoire
- 4- Favoriser un fonctionnement urbain cohérent

2/ LE PLAN DE ZONAGE

Ce plan découpe l'ensemble du ban communal en différentes zones :

U – Zones urbaines : qui correspondent au centre ancien et aux extensions urbaines plus récentes, qui se sont développées le long des axes de circulation.

A – Zones agricoles : très largement inconstructibles, dans un souci de conservation des espaces non urbanisés et de réouverture des paysages

N – Zones naturelles : très largement inconstructibles qui correspondent aux zones naturelles protégées (massif du Taennchel), aux espaces forestiers et aux espaces sensibles du point de vue de l'environnement.

3/ Le REGLEMENT :

Il régleme

- Les destinations des constructions, usages des sols et natures d'activités
- Les caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère
- Les équipements et réseaux

4/ Les ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

La clinique a été identifiée comme secteur à enjeu. Il est prévu d'accueillir sur ce site, après démolition totale ou partielle, des logements et des activités. 10 logements minimum pourraient être implantés sur cet espace foncier. Un schéma qui s'impose aux futurs investisseurs, définit un recul des constructions vis-à-vis de la rue Sainte Anne, la création d'une aire de stationnement en entrée, des cheminements piétons (chemin des écoliers) et des aménagements paysagers.

OU EN SOMMES-NOUS DANS L'ELABORATION DU PLU ?

La commune, avec le soutien technique de son maître d'œuvre (bureau d'études OTE) a élaboré un projet de développement durable, un zonage et un règlement d'urbanisme qui ont été soumis courant décembre pour avis :

- aux personnes publiques associées (services de l'état, région, département, chambres consulaires...)
- à la population lors de la réunion publique du 08/12/2017. Il y avait eu en 2016 une première réunion publique d'information générale sur le PLU. Le 19 décembre 2017, les membres de la commission PLU ont reçu individuellement, 13 citoyens pour répondre à leurs questions et enregistrer leurs remarques.

ECHEANCIER A VENIR

Premier trimestre 2018 : Bilan de la concertation et arrêt du PLU

Second trimestre 2018 : Consultation des Personnes Publiques Associées : services de l'état, région, département, SCOT, chambres consulaires...

A l'automne : enquête publique

Fin 2018 : Approbation du PLU

LA CONCERTATION SE POURSUIT :

- les pièces réglementaires sont consultables en mairie aux heures d'ouverture.
- Un registre est à disposition pour faire part des remarques, propositions et questions
- N'hésitez pas à consulter la page dédiée au PLU sur le site internet de la mairie : <http://www.thannenkirch.fr>



GRANDS TRAVAUX



ANCIENNE ECOLE

La commune a décidé de réhabiliter l'ancienne école, afin de pouvoir à nouveau utiliser partiellement ces locaux. A partir de l'été 2017, divers travaux ont donc été entrepris :

- La société SCHRAMM a été missionnée pour rénover le soubassement et mettre à jour les belles pierres de grès qui le composent (7809 €HT) .
- La société BRUPPACHER a mis en place des fenêtres en double-vitrage au premier étage qui accueille le presbytère et l'association des enfants de cœur, pour un investissement de 4601€HT.
- Les anciens convecteurs ont été remplacés par des radiateurs électriques rayonnants. La salle d'activité du rez-de-chaussée a également fait l'objet d'installation de nouveaux convecteurs. Ces travaux ont permis d'accueillir les activités du club d'Aïkishintaiso. Le montant global de ces investissements mis en oeuvre par la société WAECHTER s'élève à 3556 €HT.
- Une intervention a également été réalisée au niveau de la toiture du bâtiment afin de supprimer les infiltrations d'eau, (démolition de la cheminée et étanchéité de la couverture) par la société SCHRAMM pour un montant de 3510 €HT.

TRAVAUX RUE DU TAENNCHEL

Les travaux de réfection de voirie de la rue du Taennchel, à savoir pose d'un bicouche, allant de la partie basse de la rue à la place des charpentiers, ont été réalisés par la société COLAS le lundi 28 août 2017 pour un montant total de 15000 €HT. Les fissures et affaissements de chaussée ont également été repris sur le reste de la rue, ainsi que Chemin du Brunmatten.

CIMETIERE COMMUNAL

Le Conseil Municipal par délibération du 11 septembre 2017 a décidé d'équiper notre cimetière d'un columbarium permettant d'accueillir 12 urnes cinéraires, et de la mise en place d'un ossuaire.

Ces équipements seront complétés d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres. C'est la société GRANIMOND de Saint Avold qui a été retenue pour un montant de 10.000,00 € HT.

Les travaux seront réalisés courant du premier semestre 2018.

TRAVAUX RUE DE RODERN

Comme annoncé dans le précédent bulletin communal, les travaux de voirie rue de Rodern ont débuté mi-juin 2017, et se sont récemment achevés en décembre avec la mise en place de la dernière couche de roulement.

Ces travaux, après consultation par appel d'offres, ont été confiés aux entreprises suivantes :
TP SCHMITT de St Hippolyte pour le lot voirie, eau, assainissement pour un montant de 190.055 euros HT.

VIGILEC de Sélestat pour le lot réseaux secs pour un montant de 38.117 euros HT.

Les travaux ont consisté à réaménager la voirie en reprenant l'ensemble des réseaux, à savoir réseau d'eau, d'assainissement eaux pluviales et réseaux secs (électricité, éclairage public, téléphone et câble). Le chantier a été malheureusement prolongé du fait de la nécessité de remplacer la conduite d'assainissement en place, qui s'était affaissée et des conditions climatiques.

Un ralentisseur contribue à ralentir la circulation des automobiles et à sécuriser les déplacements doux.



GRANDS TRAVAUX A VENIR sous réserves des capacités financières

- Rénovation de la toiture de l'église
- Aménagement du talus du terrain de football (poursuite des travaux engagés en 2016)
- Rénovation de la façade de la mairie
- Réfection des chemins et sentiers de la commune

FORÊTS – CHASSE

L'année 2017 aura été animée en Forêt de Thannenkirch. En effet, en raison d'un report des coupes en 2016, plus de 1500 m³ de bois ont été exploités cette année. Sur les terrains difficiles du Taennchel les exploitations ne sont pas toujours évidentes mais l'expérience de bûcherons locaux et des méthodes nouvelles permettent d'exploiter la forêt en la respectant et en optimisant les coûts de façonnage.

En juillet, les parcelles 12 et 14 de petits bois ont été exploitées selon la méthode dite « semi-mécanisée ». L'abattage a été réalisé de façon traditionnelle par un bûcheron puis l'extraction des bois avec un tracteur de débardage équipé d'un câble. Les bois ont ensuite été découpés en billons par une abatteuse. Ceci nous a permis d'optimiser le tri des bois en trois types de produits (charpente, palette et panneaux). Les branches restées au bord du chemin ont été quant à elles broyées par l'entreprise ONF énergie. Le prix moyen de vente des bois est de 50€/m³.

En août, la parcelle 7 a été exploitée par les Bûcherons du SIVU de Ribeauvillé (dont la commune de Thannenkirch est adhérente). L'abattage et l'ébranchage sont réalisés par les bûcherons et la sortie des bois par un tracteur de débardage à câble (équipé également d'une pince pour une reprise plus simple des bois). Les bois de cette coupe ont été vendus à un prix moyen de 66€/m³. Dont de très beaux Douglas que nous avons vendus pour près de 110 €/m³.

Les coupes de cette année devraient permettre de rapporter plus de 30 000 € net à la commune. L'apport ne sera pas seulement financier, en effet le but premier de ces exploitations est d'améliorer les peuplements restants (en stabilité, en biodiversité, augmentation en valeur du capital forestier). Enfin, grâce à l'exploitation raisonnée et maîtrisée de la forêt, 20 000 € vont être réinvestis en travaux sylvicoles tels une plantation en parcelle 14, la mise en place de protections contre le gibier, le nettoyage des sentiers après coupe et l'entretien des chemins.

Le Technicien Forestier Territorial de L'ONF, Jonathan DELAVENNE



BATTUE DE CHASSE

Suite à la longue période de sécheresse de cet été, le gibier et notamment les sangliers se sont rapprochés des habitations et ont causés de nombreux dégâts à proximité et à l'intérieur même du village. En effet, plusieurs riverains se sont signalés en Mairie en faisant part des importantes dégradations causées par les ongulés sur leurs clôtures, leurs terrains et leurs cultures.

C'est ainsi qu'une battue de chasse a été organisée par l'adjudicataire de chasse le samedi 30 septembre aux abords de la commune et à proximité des bosquets servant de refuge à la faune sauvage.

GESTION DES DECHETS

Points d'apports volontaires :

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, la collecte sélective est réalisée en apport volontaire ; 140 conteneurs répartis sur 33 sites vous permettent de déposer vos papiers, cartons, flacons plastiques, emballage acier, emballages aluminium et verre afin de faire un geste pour la planète et alléger votre facture par la même occasion.

Malheureusement par manque de civisme certains usagers se délestent de bien d'autres déchets aux abords des sites de collecte ainsi que dans les conteneurs eux-mêmes engendrant des taux de refus qui pénalisent financièrement la collectivité et donc l'ensemble des usagers.

Le nettoyage des points d'apports volontaires coûtent à la CCPR 65000 € par an, soit 8€ par foyer sans compter le temps passé par les services techniques de vos communes opérant également et régulièrement le nettoyage de ces sites. Sur la Commune de Thannenkirch, les points d'apports volontaires se situent derrière la salle des fêtes. Vous y trouvez également des conteneurs pour la collecte des huiles usagées et les vêtements.

Site Vert réservé aux déchets verts :

Les déchets verts (végétaux, branchages, haies, tonte...) quant à eux sont à déposer au site vert (situé au bout du chemin de Brunnmatten).

Nous constatons malheureusement, ces derniers temps, le dépôt d'autres types de déchets qui n'ont rien à faire avec des déchets verts. Malheureusement le maintien de ce site est menacé. En effet, face à l'abus de certains, la mairie n'aura d'autre choix que de fermer ce site, ce qui contraindrait tous les usagers à déposer leurs déchets verts à la déchèterie.

Déchèteries

Les horaires d'ouverture des déchèteries indiqués ci-dessous sont désormais applicables sur l'année entière :

Ribeauvillé : du lundi au vendredi de 13h à 17h30, le samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h30

Riquewihr : du lundi au vendredi de 8h à 12h, le samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h30

Ramassage des ordures ménagères

A Thannenkirch le ramassage des ordures ménagères se fait le lundi entre 9h et 12h. Seuls les bacs sont enlevés.



Tarifs REOM 2018

Part fixe particuliers	92,40 euros
Part fixe professionnels	290,40 euros
Part variable	0,62 euros / vidage 0,32 euros / kg

Maintenance bac 120l	5 € / an
Maintenance bac 240l	8 € / an
Maintenance bac 770l	25 € / an

Rattrapage des jours fériés 2018

JOURS FERIE	JOUR DE RATTRAPAGE
Lundi 1 janvier 2018	Samedi 30 décembre 2017
Lundi 2 avril 2018	Samedi 31 mars 2018
Lundi 21 mai 2018	Samedi 19 mai 2018



Collecte encombrants / ferrailles

Le service de collecte en porte à porte est maintenu en 2018 pour les personnes handicapées et celles âgées de 70 ans et plus, sur inscription.

Si vous êtes dans ce cas, vous pourrez bénéficier de ce service à condition d'être inscrit. Pour s'inscrire, il vous suffit de demander le formulaire d'enregistrement à la Communauté de Communes. Seules les personnes enregistrées seront informées annuellement par courrier des dates de collecte.

BUDGET DE LA COMMUNE – 2017



FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général	221 715
Personnel	207 450
Autres charges	28 600
Fonds de péréquation	48 625
Divers	14 810
	521 200

RECETTES

produits des services	146 500
impôts, taxes	229 925
dotations, subventions	91 500
revenus immeubles	18 460
resultat reporté	34 815
	521 200

INVESTISSEMENT

DEPENSES

frais d'études (PLU)	24 400
travaux dont rue de rodern	391 300
remboursement emprunts	29 000
imprévus	4 800
	449 500

RECETTES

Subventions	13 500
Prêts (rue de rodern)	200 000
Excédents de fonctionnements capitalisés	179 167
divers solde reporté	43 833
Divers	13 000
	449 500

EAU – BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT



Afin de garantir une meilleure qualité de l'eau et suite aux recommandations de l'Agence Régionale de la Santé, la commune a décidé de mettre en place un système de purification de l'eau par ultraviolets (annoncé dans le bulletin communal janvier 2017).

Après étude, trois sites ont été retenus pour l'installation de ces dispositifs :

- Le Melkerhoff
- En amont du chemin du Lecotte
- Au bout du chemin du Brunmatten

Ce projet est chiffré pour un montant de 79.432,00 € HT. Nous avons d'ores et déjà confirmation des aides provenant de l'Agence de l'eau à hauteur de 35%, ainsi que d'une subvention de 35% au titre du Fonds de Solidarité Urbain Rural, soit pour un total de 55.604,00 € .

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux et la mise en place des dispositifs sera prochainement engagée.

BUDGET SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Charges à caractère général	66 300
Personnel	20 500
Redevance pollution et modernisation réseau	19 000
Charges financières	11 100
Dépenses imprévues	2 000
Versement section investissement	124 000
	242 900
RECETTES	
Vente d'eau	62 600
Redevances	83 180
Résultat reporté	89 370
Divers	7 750
	242 900

INVESTISSEMENT

TRAVAUX	
Réseaux d'eau	27 900
Désinfection des réservoirs	115 000
Rue de rodern	109 000
Remboursement emprunt	22 000
Imprévus	2 000
Opérations budgétaires	7 400
	283 300
RECETTES	
Subventions	30 000
FCTVA	1 000
Virement section fonctionnement	124 000
Résultat reporté	128 300
	283 300

POINTS DIVERS

INTERVENTIONS DU MAIRE

- Le maire est intervenu auprès du Président du Conseil Départemental, Mr Eric STRAUMANN, le 04 mai 2017 pour l'interdiction de la circulation des poids lourds dans notre commune.

Cette intervention a donné lieu à la mise en place d'un arrêté départemental qui interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes d'emprunter certaines sections des routes départementales sur les communes de Bergheim, Thannenkirch, Liepvre, Rodern et Saint Hippolyte. La circulation de ces véhicules sera désormais déviée vers la RN 59. (NB : sauf desserte locale)

- Le Maire a fait une intervention écrite auprès des sénateurs et députés alsaciens pour attirer leur attention sur le projet de mise en place d'une taxe routière sur le réseau autoroutier allemand, qui aurait pour conséquence de pénaliser les travailleurs frontaliers alsaciens et générerait un report du trafic sur les autoroutes françaises, comme c'est déjà le cas pour les poids lourds.

Cette préoccupation a été relayée auprès des Ministres français concernés ainsi qu'auprès de la Chancelière de la République Fédérale d'Allemagne, Angela MERKEL. Malgré cela, cette taxe routière sera mise en place par l'Allemagne.

- Le Maire est intervenu auprès de la sénatrice Mme TROENDLE pour le maintien des classes des écoles situées en zone de montagne. L'inspectrice de l'Académie du Haut-Rhin, Mme Anne-Marie MAIRE a répondu par courrier du 22 septembre 2017 qu'elle conduirait une politique de restructuration volontariste et bienveillante en concertation étroite avec les élus et les parents d'élèves, en apportant une attention particulière aux communes en zone de montagne comme Thannenkirch .

[D'autant que la loi montagne de 2017 prévoit le maintien des écoles en milieu rurale de montagne.](#)

TANNENKIRCH ALLEMAGNE

Monsieur le Bourgmestre,

Chers Amis de Tannenkirch, Bade-Wurttemberg,

Voilà plusieurs décennies que nos Communes se visitent à l'occasion à Tannenkirch — Allemagne de la Bergfest, et à Thannenkirch — France à l'occasion de la Kirschfest, qui s'est déroulée chez nous les 8 et 9 juillet. Au delà de ces visites conviviales et festives, mes prédécesseurs et moi-même, en compagnie de nos concitoyens, par notre présence nous tenons à vous manifester non seulement notre amitié, mais bien au delà à vous témoigner notre indéfectible attachement à l'amitié entre nos deux peuples, et par delà aussi à l'Europe, dont l'Allemagne et la France sont la colonne vertébrale. A cette occasion, permettez-moi d'honorer la mémoire d'un grand européen, que fût le Chancelier Helmut Kohl. Qui dans les pas de Konrad Adenauer et Charles de Gaulle, d'Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, avec les présidents Mitterrand et Chirac a consolidé et scellé définitivement cette fraternité entre nos deux peuples, contribuant ainsi à maintenir cette Europe qui nous est si chère, et qui vit ainsi dans la paix depuis plus de 70 ans.

Bonne Fête à Tous,

en espérant vous revoir à Thannenkirch Alsace le 8 juillet 2018

Vive Tannenkirch Allemagne,

Vive le Bade-Wurttemberg,

Vive la République Fédérale Allemande.





MATHIEU KUENTZ

Nous allons honorer un enseignant, un pédagogue, Un poète, Un conteur, Mais surtout un Homme, je veux parler de monsieur Mathieu Kuentz. Mathieu Kuentz est arrivé dans notre village de Thannenkirch à la fin des années 80, il y a presque 30 ans, et ce comme Directeur d'école. En dehors de ses compétences pédagogiques reconnues par des générations d'élèves, dont on voit aujourd'hui par leur C.V. que les bases essentielles de l'éducation leur ont permis de continuer en secondaire et en université, et d'avoir des cursus professionnels de haut-niveau. En dehors de ses fonctions d'enseignant, Dès 1992 il crée ce qui est aujourd'hui la bibliothèque de notre village, « Le Jardin du Livre ». A l'époque, elle est située dans l'ancienne école, les piliers de ses rayons sont des briques, les étagères des planches posées. Avec son concours et avec celui de mes prédécesseurs, lors de la création de la nouvelle école à cette dernière est juxtaposé le bâtiment actuel du Jardin du Livre.

Mathieu en sera la cheville ouvrière, l'animateur, jusqu'à quitter la présidence cette année au bout de 25 ans et à ses 80 ans, mais il en reste un membre actif. Pédagogue, Mathieu le fût, comme tous ces instituteurs hussards de la République pour lesquels enseigner n'était pas un vain mot. C'était un sacerdoce, au sens étymologique du mot, c'était transmettre, transmettre aux enfants les bases élémentaires du savoir pour leur permettre bien plus tard d'avoir accès non seulement à des professions, mais à « la Connaissance », sans qui l'Homme ne peut être libre. Dans ce cadre enchanteur, tu étais et tu es à mes yeux un peu comme Merlin, t'apercevant à l'aube bâton à la main, à travers les brumes d'automne, sortir de la forêt, guetteur d'ombres. Ce côté enchanteur, poétique, parfois un peu surréaliste, je ne sais si c'est à l'école normale ou ailleurs, que tes anciens Villon, Ronsard, Musset, Hugo, Verlaine, Valéry, Prévert, Aragon, t'ont initié à cet art. Je ne sais si c'est l'ode à la Lune de Musset qui t'a poussée à ces promenades, ou de Victor Hugo le poème à la gloire de Dürer, où la forêt et la nature sont omniprésentes. Paul Gerdaldy disait : « Le bonheur n'est pas accessible à tous, mais à chacun dans ce qu'il fait avec passion ».

Tu as été et tu es toujours un homme de passion ! Nous devons être content, nous les êtres humains, de ce que nous sommes, et de transmettre aux autres, chacun à notre manière, la richesse que nous portons en nous à travers le savoir. Je ne parlerai pas de ta gaieté, de ta jovialité habituelle, de ton ouverture d'esprit, de ta disponibilité, de l'écoute et de l'accueil que tu as pour tous. Ce qui ne veut pas dire que tu n'as pas de caractère, j'ai eu l'occasion de m'en apercevoir ayant malheureusement oublié de citer Le Jardin du Livre dans les associations actives de notre village. Comme une furie, je t'ai vu t'emparer du micro avec énergie pour corriger le tir. Qualité rare aussi, jamais je ne t'ai entendu porter un jugement sur autrui. Sans oublier ton amour pour les jeunes : Que n'as-tu fait aussi pour les enfants, cinéma, soirée théâtrale, promenades éducatives, contes, animations scolaires, alors que tu étais retraité. En dehors du protocole scolaire, tu les as éveillés au monde qui les entoure, et les a préparés à l'essentiel. Les pédiatres confirment que les enfants qui passent plus de temps à lire, que d'avoir le nez scotché sur l'ordinateur, assimilent mieux et se construisent mieux. Hegel disait « L'Homme libre n'est point envieux, il se réjouit de ce qui est grand, de ce qui beau, et que cela puisse exister, et du bonheur des autres ». Eh bien je me réjouis d'honorer la grandeur, la beauté de l'œuvre que tu as accomplie... et que tu continues à accomplir, et au nom de tous,

Je t'en remercie vivement.

Discours prononcé par le Maire Dominique Ernest CARETTE, lors de l'inauguration de la fête du livre à Ribeauvillé pour remise de la médaille parlementaire à Mathieu KUENTZ

LE NICOIR – Centre Péricolaire

Cette année, nous accueillons entre 10 à 15 enfants en moyenne par jour. Cela va de la maternelle à nos grands du CM 2 tout au long de la semaine. L'accueil du mercredi se fait désormais au centre de Rodern, les enfants sont cherchés à l'école à 11 h 30 et amenés au centre. Ils sont accompagnés d'un adulte lors du trajet.

Le centre de Thannenkirch n'est pas ouvert pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis en regroupement dans les différentes structures de la Communauté de Communes. Nous proposons une fois par mois : « le bricolage du mois ».

C'est une activité plus longue que celle proposée habituellement en soirée. En octobre, nous avons fabriqué de grands chapeaux de sorcières pour Halloween. Pour le bricolage de novembre, les enfants ont décoré des petites boîtes en bois, en découpage pour les plus grands et de collage de petites pierres colorées pour les maternelles.

Décembre verra apparaître une multitude de petits sapins en feutrine. Puis ce sera le tour de la décoration d'une horloge, les masques vénitiens, Pâques etc..

Comme chaque année, les enfants ont participé à la décoration des tables du repas des personnes âgées de la commune. Les enfants ont participé à la fête de Noël organisée le mercredi 20 décembre.

Celle-ci est organisée par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé. Merci à toutes les personnes qui nous donnent tout au long de l'année, de la laine, du carton des boutons. Cela nous rend bien service et nous faisons de bien belles choses grâce à vous !

Petit appel : nous aimerions changer notre décoration de Pâques cette année, pensez à nous !

L'équipe du Péricolaire : Valérie et Patricia.



ECOLE PRIMAIRE DE THANNENKIRCH



L'année scolaire 2017/2018 a débuté le lundi 4 septembre 2017 autour d'un café et d'un croissant offert par l'association des parents d'élèves. Les 27 élèves présents cette année sont repartis en deux classes:

Classe de Madame VAN DER SCHOOR

6 élèves en PS
4 élèves en MS
3 élèves en GS
2 élèves en CP

Classe de Madame OSTER (nouvelle directrice)

6 élèves en CE1
3 élèves en CM1
3 élèves en CM2



Ce début d'année scolaire a été ponctué de différents projets et manifestations:

- La fête du livre préparé au mois de septembre avec Monsieur Albrecht; les élèves ont travaillé sur le thème de l'abeille et ont préparé une exposition de dessins.
- Le jeudi 16 novembre 2017, les élèves ont assisté au spectacle « Sous la neige » de la troupe « Les contes de Nana », spectacle offert par le réseau des bibliothèques de la Communauté des Communes.
- Les lundi 20 et mardi 21 novembre 2017, les enfants et l'équipe éducative ont été conviés par Monsieur et Madame DUMOULIN à investir la cuisine de LA MEUNIERE pour préparer et déguster une purée et une poêlée de potiron ainsi que des aiguillettes de poulet pannées aux graines de sésame pour les plus grands et des tartelettes aux pommes pour les plus petits.

Un grand MERCI à toute l'équipe de LA MEUNIERE qui nous accueille chaque année toujours avec enthousiasme ! Merci également à tous nos partenaires ! Grâce à votre investissement, les élèves vivent de belles expériences et s'enrichissent à chaque moment.

L'équipe éducative



Les perles de l'école ...

- Je voudrais de la papamler. (pâte à modeler)
- Lors d'un atelier de peinture au doigt:
« Tu sais, tu peux changer de couleur de peinture ! »
« Attends, je vide mon doigt. »
- Il fait combien de grés? (de degrés)
- Maîtresse, je débouche le problème!
- Hey, c'est pas juste! J'étais même pas courru !
- Ils peuvent s'exclamer heureux !

CORPS DES POMPIERS DE THANNENKIRCH



Du neuf chez les Pompiers !

Le corps des Sapeurs Pompiers de THANNENKIRCH est composé, d'un effectif de 13 Sapeurs Pompiers actifs.

Ils ont été appelés à intervenir plus de 10 fois depuis le début de l'année pour différents types d'intervention : feux, Accident de circulation, Prompt Secours (secours à personne qui représente 60% des interventions), nids de guêpes et autres.....

Par ailleurs, depuis le 22/12/2016 le Corps des Sapeurs-pompiers de THANNENKIRCH a un nouveau Chef par intérim, en la personne du Lieutenant Nicolas THIRIAN, qui est également le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de BERGHEIM depuis le 16/12/2006.



Cette nouvelle collaboration a été rendue possible, grâce à la signature d'une convention de mise à disposition entre la Commune de Bergheim et de Thannenkirch, signée le 23 février 2017.

Ce changement à la tête du Corps des Sapeurs Pompiers a fait naître une nouvelle collaboration entre les Corps de THANNENKIRCH et BERGHEIM, qui garderont chacun leur indépendance et leur identité.

Les personnels des deux Centres de Première Intervention se retrouvent mensuellement, en général les dimanches matin en alternance sur les deux communes pour effectuer leurs Formations de Maintien et de Perfectionnement des Acquis, sur un programme varié et établi annuellement et qui reprend les différents risques auxquels ils peuvent être confrontés en intervention.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, le Sapeur de 1ère classe Lisa BALDINGER, s'est vu remettre les gallons de Caporal de Sapeur Pompier volontaire. Nous pouvons également noter l'engagement de deux nouvelles recrues : Mlle Marion BALDINGER et Mlle Camille SIMLER.



Pour information une section de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) existe, son siège est au Centre de Secours de RIBEAUVILLE, et regroupe tous les jeunes sapeurs habitant dans les villes et villages de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé. L'âge minimum requis est de 12ans pour les filles et garçons. Pour intégrer le corps des Sapeur Pompiers de THANNENKIRCH, l'âge minimum est de 16 ans.

Pour toute personne souhaitant des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au :

*Chef de Corps le Lieutenant Nicolas THIRAN
71 grand rue 68750 BERGHEIM au 0389736742.*

10 COMMUNES TOURISTIQUES



Pour mémoire nous avons dans notre commune un jardin médiéval à l'entrée du village, entretenu par notre municipalité et faisant partie d'une action touristique organisée par l'association des 10 communes Touristiques.

Dans le cadre de notre partenariat avec les 10 communes Touristiques, un déplacement sur Paris a été organisé le 25/10/2017. Au programme nous devions visiter la Maison d'Alsace, parcourir quelques jardins de la capitale, dont les jardins de l'Élysée. Nous avons la possibilité d'être accompagné de nos conjoints bien évidemment à notre charge.

Ainsi Jean-Pierre SCHRAMM conseiller municipal et moi-même, Adjointe à la commune avons eu l'opportunité de rencontrer Alexis KOHLER. Ce dernier averti de la visite d'un petit groupe d'Alsacien qui plus est de Thannenkirch, a eu la chaleureuse attention de venir nous saluer.

Pour l'occasion nous avons pu aborder la thématique de l'école de Thannenkirch, notamment la loi Montagne qui prévoit le maintien des écoles en milieu rural de montagne....

Nous remercions vivement Monsieur KOHLER pour son écoute attentive, quand à notre volonté d'œuvrer pour notre école dans l'intérêt de notre village.

Angélique DIEUAIDE-MICHEL

Mais qui est Alexis KOHLER ?

Né en 1972 à Strasbourg, il est le fils de Sola Hakim, avocate et de Charles Kohler, haut fonctionnaire européen, ancien Adjoint au Maire de Thannenkirch.

Sa formation : Sciences Po, ESSEC promotion 1993, ENA (promotion Averroès (1998-2000)). Il commence ensuite son parcours à la direction générale du Trésor, à Bercy, puis il est détaché dans divers organismes, notamment au Fonds monétaire international, puis à l'Agence des participations de l'État. Le 22 novembre 2003 il épouse Sylvie Schirm avec qui il a trois enfants.

À la suite de l'élection de François Hollande, il devient directeur adjoint du cabinet de Pierre Moscovici, ministre de l'Économie et des Finances.

En août 2014, il devient le directeur de cabinet d'Emmanuel Macron à Bercy. Il est nommé secrétaire général de l'Élysée le 14 mai 2017.



MAISONS FLEURIES



PREMIERS PRIX

Catégorie maisons particulières
et immeubles d'habitations

GASSMANN Roland

NOTE

19.25

Catégorie hôtels, restaurants, commerces

AUBERGE LA MEUNIÈRE

18.50

DEUXIÈMES PRIX

Catégorie maisons particulières
et immeubles d'habitations

TREIBER François

18.83

Catégorie hôtels, restaurants, commerces

TOURING HOTEL

18.33



TROISIÈMES PRIX

Catégorie maisons particulières
et immeubles d'habitations

BIRCKEL Mario

17.83

Catégorie hôtels, restaurants, commerces

AUBERGE MELKERHOFF

18.00



AUTRES PRIX

BOSSHARDT Agnès

17.67

STIBLING Fernand

17.50

NEUMEYER Michel

17.00

STAEHLY Lucien

16.75

RICHERT Sandra

16.67

BOSSHARDT André

16.67



Décembre 2017 à Thannenkirch...

L'équipe décoration de Noël a encore frappé !

Une nouvelle couronne de l'Avent devant la Griotte, des Anges sur nos lampadaires et de bien belles réalisations tout le long de nos ruelles.

Objectif : garder l'identité du village par des décorations aux matières naturelles. Un pari réussi car depuis 3 années à présent cette équipe de bénévoles oeuvre pour notre village et nous ne pouvons que les féliciter pour l'intégralité de leur travail.

Au nom de nos citoyens MERCI MERCI à vous !



Repas de Noël des personnes âgées et du personnel communal.



80 personnes ont pu apprécier le repas de Noël, préparé et servi par la Maison Simler de Marckolsheim. Merci aux enfants du périscolaire pour la décoration, Durant le dessert, nous avons apprécié les chants de la Chorale Ste Cécile, un diaporama présentant d'anciennes cartes postales a été diffusé et nous a fait faire un bon dans le passé ! Une belle journée, appréciée de tous.

Marché de Noël 2017 une belle réussite !!!!

Pour le plaisir des petits et des grands !



Jean-Claude

Ton départ prématuré nous laisse dans un profond désespoir. Notre chagrin est immense. Tu es parti un matin de printemps sans avoir pu nous dire « au revoir ». Dans la maison s'est installé un GRAND VIDE, elle a perdu un peu de son âme. Tu nous manque déjà cruellement.

Tu étais discret, généreux – tu avais le cœur sur la main. Tu étais toujours présent pour les autres et tu oubliais de penser à toi. Tu étais un passionné, ton travail occupait une grande partie de ta vie et tu étais apprécié de tous pour ta grande disponibilité, pour tes compétences et tes nombreuses qualités.

Une autre passion, le FOOT, très jeune, tu étais déjà un grand sportif, là encore tu te donnais à fond. Tu as évolué dans plusieurs clubs de la région grâce à tes qualités sportives.

Tu étais très attaché à LUCAS, ton neveu et filleul et à LUCIE qui te considérait comme son grand-père. Tu disais que tu avais deux LULU dans ta vie. LUCAS et LUCIE te le rendaient bien. Tu étais le pote de tous, avec un grand engagement dans diverses associations pendant des décennies. MERCI pour tout ce que nous avons pu vivre avec toi durant toutes ces années. Il sera très difficile de poursuivre notre route sans toi, mais nous voulons poursuivre dans cet esprit de service que nous avons tant admiré chez toi !

Adieu Jean-Claude



Louis Gromer

Louis Gromer était né le 13 janvier 1944 à Strasbourg. Orphelin de guerre, il devint « Pupille de la Nation ».

De l'âge de 2 ans à 14 ans, il séjourna à l'orphelinat de Guebwiller avec son frère et sa sœur. De 17 à 21 ans, il travailla comme ouvrier viticole à Orschwiller dans l'entreprise Zimmermann. Puis chez Martel et Catala à Sélestat comme ouvrier. C'est là qu'il connut Marie-Rose Stocky, native de St Hippolyte, qu'il épousa le 29 avril 1967 en Mairie de Sélestat.

Ils habitèrent Bergheim. Ils eurent 3 enfants, Eric né en 1974, Nicolas en 1976, et Mireille en 1979, et des petits-enfants.

Suite à une maladie grave d'Eric, le Docteur Pierre Walter, Maire de Bergheim à l'époque, leur conseilla d'habiter Thannenkirch. Louis acheta la maison où Marie-Rose demeure aujourd'hui chemin de Bergheim. NB : Ancienne et première école de Thannenkirch en 1564. Voir détail bulletin municipal de 2002, Irène Andlauer. De son arrivée à Thannenkirch jusqu'à sa retraite, Louis travailla à la société Timken à Colmar.

La silhouette de Louis, son visage jovial, était connu de nous tous, surtout quand on le voyait revenir de la forêt avec soit un sac de champignons, soit un trophée de cervidé, mais Louis était encore plus souriant quand il exhibait sa pêche, son sport favori qu'il pratiquait à Friesenheim. Sans parler de sa passion pour le jardinage. Louis était parti dans la vie avec un grand handicap, l'on peut retenir de lui que rien n'est impossible quand on a le courage et la volonté. C'est ce qu'il fit et son épouse et sa famille peuvent en être fiers.



Dominique Ernest CARETTE

Tanta Maria

C'est un de vos sourires un peu narquois qui s'impose à moi en ce moment et la dernière fois que vous me l'avez adressé, c'était à la fête des familles de l'EHPAD où vous m'avez demandé si j'étais allée battre le beurre comme explication possible à une courte absence de ma part. Je l'adorais cet humour un peu moqueur mais si affectueux. S'il y a une personne qui avait le droit de se moquer gentiment de moi c'est bien vous ! Vous aviez le droit de prendre un peu de recul par rapport à ma petite préoccupation du moment car votre vie force le respect. Je ne vais pas ici rappeler toutes les épreuves que vous avez traversées heureusement un petit peu compensées par le bonheur d'avoir une famille soudée autour de vous.

J'ai vraiment appris à vous connaître quand vous étiez presque arrière-grand-mère et je garde tout ce que vous avez bien voulu partager avec moi concernant votre vie et le passé du village. J'ai découvert deux tanta Maria : totalement généreuse et pleine de sollicitude envers ses proches, souriante et paisible mais aussi surprenante avec son souci de « D'kerich musst im dorf bli » et « was sahn d'Litt » et déroutante quand elle avait envie d'être un peu hargneuse ou grincheuse ! Voilà, je prends tout et je ne retiens qu'une personnalité forte, battante courageuse qui faisait partie de ma vie ces dernières années et que je garderai toujours en moi !

Michèle CHARTON



Maria Gassmann, ou plutôt Claudot Maria pour les anciens du village est née le 14 février 1923 dans le foyer de Eugène et Thérèse Claudot. Elle n'a qu'un seul frère, Léon, décédé il y a 10 ans. A son époque, les filles quittent l'école primaire à 13 ans et Maria commence à travailler au Touring Hôtel et à l'usine de tissage mécanique jusqu'à la naissance de sa première fille en 1950.

En 1948, elle épouse Alphonse Gassmann et leur maison, rue du Taennchel est égayée par la venue de quatre enfants entre 1950 et 1957 : Marie-Thérèse, Roland, Jeanne -Odile et Jean-Marie.

Malheureusement, sa vie est douloureusement bouleversée tout d'abord en 1976 lorsqu'elle perd son mari qui n'a que 68 ans et surtout en 1982 lorsque sa fille Marie-Thérèse décède d'un cancer à 32 ans laissant deux petits orphelins de 8 et 4 ans, Fabien et Jacky. Mais Maria ne baisse pas les bras et c'est une mamama attentive et toujours disponible qui choisit les 2 enfants. Depuis, 5 autres petits enfants et 4 arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille autour d'elle.

Maria est restée dans une forme remarquable jusqu'à 91 ans et est encore allée en vacances en Autriche avec sa fille Jeanne-Odile en 2013. Suite à une chute il y a deux ans, elle n'a plus pu rester dans sa maison et c'est l'EHPAD de Bergheim qui l'accueille.

Mais jamais, elle n'est déconnectée de la vie de Thannenkirch puisqu'aucune journée ne passe sans que les membres de sa famille, ses amis du village ne viennent la voir ! Il y a parfois plus de monde dans sa chambre que dans les espaces de vie commune de l'EHPAD.

Il faut préciser que jusqu'à la fin de sa vie, Maria a gardé une mémoire intacte et adore raconter dans les moindres détails des événements qu'elle a vécus. Avec l'âge, elle est devenue la mamama de tous et rayonne sereinement dans sa tribu !

Son état de santé se dégrade et nécessite une hospitalisation à Colmar. Elle est dans sa 95ème année et vendredi dernier elle cesse brusquement de se battre dans cette vie pour rejoindre celles et ceux qui l'ont précédée.

Jeanne-Odile GASSMANN

Monsieur le 1^{er} Adjoint,
Cher Conseiller Communautaire,
Cher Yves,

Tout Maire par sa fonction a le devoir d'adresser un hommage à un de ses Conseillers. Mais celui qui s'adresse à toi aujourd'hui c'est simplement un homme à un de ses frères en Humanité. Citoyen de la République tu l'étais, le civisme faisant partie du sens du devoir que tu manifestais pour ton pays. La France, tu l'aimais profondément. L'Alsace, au bout de 30 ans était devenue ta terre d'adoption, Thannenkirch tu en étais tombé amoureux (grâce à Jean-Paul Fluck...). Jean-Paul et toi, vous vous étiez connus à l'hypermarché de Ribeauvillé où tu continuais ta carrière professionnelle. Ton père artisan menuisier à Nancy t'avait inculqué dès ton jeune âge la nécessité et le goût du travail comme à tes autres frères ; Pierre, Daniel, Guy et Alain.



Tu passas d'abord un CAP de boucher – charcutier, et dans la foulée un brevet de compagnon. Après tes classes militaires, tu pratiquas ton métier au mess de garnison des officiers de Nancy. Tout d'abord employé boucher à Nancy, en Allemagne, la majeure partie de ta carrière professionnelle tu la réalisas dans la grande distribution ; école de rigueur, d'économie, de courage, de volonté et d'imagination, école de responsabilité vis-à-vis du personnel, culture que nous avons en commun. Ceci t'amena à être directeur du magasin Leclerc de Bruyères, puis de Ribeauvillé. Yves, je ne te connaissais que depuis peu, 3 ans, mais la politique au sens grec du terme, c'est-à-dire « politikos », gestion des affaires de la Cité, c'était ta passion. Toi et moi avons un même défaut, nous n'étions pas né à Thannenkirch, mais le sens de servir les affaires publiques et particulièrement celle de notre village nous était commun.

Exigeant tu étais, exigeant nous étions, privilégiant l'intérêt général avant l'intérêt particulier, au fait que tous les citoyens sont égaux, et ce quelque soit leur condition, attitude quelquefois mal comprise, pourtant c'est un fondement de notre République. Il nous arrivait de ne pas partager les mêmes points de vue, mais nous l'évoquions en toute franchise, quelquefois avec vigueur, je sais que tu appréciais ce comportement digne d'un homme. Tu étais, avec humour, souvent provocateur et caustique. Du caractère, tu n'en manquais pas... Surtout si on te dérangeait pendant ta sacro-sainte sieste ! Ta famille, ah tu l'aimais. Avec tes 4 autres frères, tu partageais ce grand sens de la famille, de l'unité de la famille, famille base essentielle de la société et souvent brisée par manque de courage, d'amour, de pardon.

Tes filles tu les aimais de tout ton cœur, Christelle, Delphine, mais celle que tu aimais au dessus de tout c'était Capucine ta petite-fille. Quelques jours avant d'être hospitalisé à Colmar, tu l'as conduite dans ton 4x4 à travers le village et les chemins forestiers... Ah oui Capucine tu l'aimais. Tu lui as transmis et fait partager le goût que tu avais pour la nature. Dans tes ballades à la recherche de champignons, tu ne manquais pas de repérer ici une nouvelle source d'eau, à constater le mauvais entretien d'un sentier, la fermeture d'un chemin, à étudier les futures coupes de bois. Dans la Commune à remarquer la nécessité de tel ou tel travaux de voirie, l'état d'un bâtiment communal, et j'en passe.

En un mot le travail d'un Adjoint à l'urbanisme, homme de terrain, emprunt de bon sens, pragmatique tu étais. Sauf pour la paperasse et l'administratif, mais il faut bien que le Maire serve à quelque chose. En dehors de ton travail d'Adjoint, le jeune retraité que tu étais se faisait plaisir à cuisiner et surtout pour les autres. L'histoire de la France et la politique étaient aussi tes compagnes de soirées. Tu aimais aussi Johnny, et il paraît que tu l'imitais en prenant un manche à balai à la place de la guitare. J'avais remarqué depuis quelques mois ton changement de comportement, ton désintérêt à la chose publique. A demi-mot, tu avais même évoqué une éventuelle démission lors d'un Conseil Municipal. Personne n'avait relevé, prenant ceci pour une boutade. Avec ton frère Guy nous nous en étions entretenus, « mais non tout va bien » me disait-il, c'était au printemps de cette année, hélas le mal faisait déjà son œuvre. Tu m'as confié très tôt l'arrivée de ta maladie, me disant : « Je ne savais pas que vieillir et souffrir c'était aussi dur ».

Nous avons alors entamé quelques discussions métaphysiques, je ne développerai pas ici les raisonnements et thèmes évoqués, mais en dehors de ta foi de chrétien, ce monde que le Créateur nous a offert ne peut pas être le fruit du hasard. La science elle-même implicitement au fur et à mesure qu'elle avance, rejoint que si il y a eu évolution il y a eu création. Depuis 26 ans, Simone a été à tes côtés, et particulièrement dans ces derniers mois. Yves, aujourd'hui Dieu étant tellement amour, tu seras dans sa maison. Mais Simone... Ne t'inquiètes pas Yves, nous sommes à ses côtés. Comme nous sommes au côté de tes filles, de ta petite-fille, de tes frères, de toute ta famille. Yves, on se reverra, on se reverra là-haut dans la maison du Père. Car chaque homme qui fait la volonté du Père aura une place dans la maison du Père, et puis Dieu est tellement Amour !

Alors Yves, ce n'est qu'un au-revoir.



Hommage d'André Bosshardt à Lucien Staehly

lors de ses funérailles le 20 décembre 2017 en l'Église Sainte-Catherine.

Du plus profond de notre cœur, nous vous adressons avec beaucoup de peine nos très sincères condoléances à toute la famille de Lucien Staehly, surtout à son épouse Jeanne. Lucien Staehly était un homme très simple, discret, d'une grande amabilité, serviable à tous les points de vue, Lucien était Adjoint honoraire, pendant 5 mandats il était 1e Adjoint au Maire, en tant que Maître-Bûcheron il s'occupait avec beaucoup de sérieux de la forêt communale et de ses chemins.

Le bûcheronnage était un métier très dur, surtout autrefois, souvent il fallait marcher 2-3 Km et même plus pour se rendre au travail, avec souvent les outils sur les épaules, et le soir fatigué, le chemin du retour. De cette grande famille de bûcherons il en reste encore 2 en vie.

Avec l'ultime départ de Lucien Staehly une page de l'histoire de notre village est tournée. Lucien était également Sapeur-Pompier volontaire, et cela à partir de 16 ans jusqu'à la limite d'âge.

Pendant de longues années Lucien était membre du Conseil de Fabrique. Lucien était également membre fondateur des Amis du Taennchel. Il était très actif pour organiser le début de la fête de la cerise, et la mise en place de l'installation de la place des fêtes.

Amis d'enfance, puisque c'était notre proche voisin, amis de toujours, on était ensemble servants de messe. On était ensemble à la fête de la libération le 15 mai 1945 quand il y a eu ce terrible accident : On ramassait de la poudre d'artillerie que les Américains ont laissé traîner, on mettait cette poudre dans un tuyau, on allumait la poudre, après plusieurs reprises le tuyau s'est tellement chauffé qu'il a explosé, mon frère a eu une partie de la tête arrachée, un autre copain est devenu aveugle, il y a eu encore 4 blessés, dont le frère de Lucien Gérard qui est plus tard devenu prêtre, cet accident nous a marqué pour toute la vie.

On s'est mariés ensemble le 18 février 1955, il était de coutume le dimanche où le curé annonçait le mariage que les jeunes couples aillent à Dusenbach pour se confesser. On a fêté ensemble nos noces d'argent, nos noces d'or et nos noces de diamant. Merci Lucien pour tout ce que tu as fait pour ta famille, pour tes proches, et pour ton village.

Maintenant Lucien Staehly a pris un autre virage que nous tous allons suivre tôt ou tard.

Repose en paix cher ami.

LA LETTRE DES AMIS DU TAENNCHEL



Vendredi 24 mars 2017, notre assemblée générale a rassemblé la plupart de nos membres.

Comme à l'accoutumée, la messe a eu lieu sur la crête le dimanche 7 mai, jour de l'élection présidentielle, sous un ciel un peu grognon.

Samedi 13 mai, en présence du Maire de Bergheim, Adjointe et Conseillers ainsi que du Maire de Thannenkirch et des concepteurs d'Atout Hautes Vosges, nous avons inauguré les panneaux explicatifs à la Carrière. Trois ruches taillées dans des troncs de résineux ont été installées. En juillet, une sortie de trois jours en Autriche dans le Brandnertal, parcours adapté selon les âges et les performances. Merci aux guides d'y avoir pensé !

La récompense : « Kaiserschmaren pour tous » En septembre, marche de Thannenkirch au Col des Bagenelles en passant par Aubure avec une nuit au refuge du Club Vosgien de Ste Marie aux Mines. Très belle vue au Petit et Grand Brézouard. La fête d'automne, dimanche 1er octobre, s'est passée sous un jour radieux, la nature nous ayant fait le cadeau de ses couleurs et le temps annoncé maussade ayant eu la bonne idée d'avoir 24 heures de retard. Merci à tous les participants, animateurs, de la cuisine à la bière, du pressurage des pommes à la buvette en passant par l'atelier « terre », l'exposition, (la face cachée du sol) et les décorations. L'après-midi, une ambiance légère flottait sur la foule, car foule il y avait, donnant l'image d'une humanité apaisée, bon enfant (et beaucoup d'enfants avec leurs jeunes parents), heureuse d'être là, simplement là, partageant le bonheur d'être ensemble. « Eine Weltminute »



Nous continuons l'aménagement du site de la Carrière du Wurzel. Le réfectoire des ouvriers vient d'être démonté.

Il était rafistolé de bric et de broc. On pouvait y lire les différentes époques d'intervention après la fermeture de l'exploitation, le polystyrène succédant à la toile goudronnée et d'autres matériaux, signant les années 1970.

Le réfectoire sera reconstruit comme les ouvriers le connurent.

Il servira de support à une exposition ayant pour thème « Le Bois ».

Ce site est à votre disposition.

Utilisez-le. Lire, méditer, bavarder, rêvasser, il se prête à tout.

Jean-Marie Stoeckel

Légendes des 2 photos :

Pour l'arbre brisé :

« Quand le panneau indicateur perd la tête, où est la bonne direction ? »

Pour les 2 jeunes : « La valeur n'attend pas le nombre des années »



LA CHORALE SAINTE CÉCILE



La chorale Sainte Cécile de THANNENKIRCH fait partie de la chorale interparoissiale au sein de la Communauté de Paroisses du Bon Pasteur entre Ill et Taennchel ; cette chorale compte une trentaine de membres et c'est un vrai bonheur de pouvoir chanter entre nous.

Aux alentours de Noël, nous avons animé les Fêtes des Personnes Agées en leur proposant un répertoire très varié de nos plus beaux chants.

Le week-end du 17 et 18 décembre 2016, la chorale a participé au Marché de Noël en y tenant un stand avec des articles confectionnés par les choristes (arrangements de Noël, pain d'épices, bredalas, tartes de Linz et aux noix, etc. . .).



Notre marché a eu un énorme succès dans son décor chaleureux et convivial.

Le 27 mai, notre excursion annuelle nous a emmenés près de MULHOUSE (le matin, visite guidée de la mine Joseph ELSE à WITTELSHEIM puis après un excellent repas à l'Auberge du Zoo de MULHOUSE, nous avons pu passer notre après-midi à flâner dans ce magnifique Jardin Zoologique pour y découvrir des parterres remarquables ainsi que de nombreux animaux dont le petit ours blanc, Anook, né au printemps.

Tous les ans, le 15 août au soir, nous nous sommes retrouvés autour du chêne sculpté consacré à la Vierge et à l'Enfant pour un moment de recueillement en hommage à Marie.

Le dimanche 19 novembre, les chorales réunies ont donné un magnifique concert caritatif en faveur des migrants dans l'église Notre-Dame de BERGHEIM.

Les choristes ont entonné des oeuvres très éclectique et Guy FERBER a démontré toute sa virtuosité en jouant des pièces de compositeurs célèbres.

Le dimanche 26 novembre, nous avons fêté notre patronne Sainte-Cécile en nous retrouvant à l'Auberge La Meunière pour y déguster un excellent repas préparé par Thomas Dumoulin.

Si certains d'entre vous sont attirés par le chant, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Le comité des fêtes vous informe....

La fête de la cerise commence à prendre un peu de bouteille puisque nous avons fêté ce printemps les 40 ans du comité des fêtes qui a été créé en 1977 pour organiser cette fête centrale dans le village.

A cette occasion, un diaporama retraçant ces 40 fêtes de la cerise a été mis au point par Nicolas Marschal. Il a rappelé à certains, avec émotion et nostalgie, les glorieux cortèges de chars à travers le village le dimanche en début d'après-midi.

La formule actuelle avec des animations autour d'un thème particulier et un cortège musical et dansé le samedi soir est elle-même déjà la dixième !

La fête, bien sûr mobilise tous les ans les membres des associations du village et des bénévoles isolés pour donner un coup de main. Le comité des fêtes remercie très sincèrement tous ceux qui acceptent de donner de leur temps ce 2ème week-end de juillet du vendredi soir jusqu'au lundi, préparation et rangement inclus.

2017 a connu un beau succès avec beaucoup de monde surtout le samedi soir. L'ambiance générale reste bon enfant et le cadre, l'excellent repas, les pâtisseries à la cerise, les animations autour « du pré au lait », le marché artisanal, la musique, le beau temps, ont donné envie de flâner sur notre place des fêtes et de passer un moment agréable à tous ceux qui ont découvert notre fête et surtout à tous ceux qui reviennent tous les ans parce qu'ils s'y sentent bien.

Encore une fois, un grand merci à tous les bénévoles qui contribuent à tout cela



La fête de la cerise 2017 ... 40 ANS !



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



L'Amicale des sapeurs-pompiers est une association qui regroupe les sapeurs-pompiers actifs, les vétérans et leurs conjoint(e)s. Elle est présidée par M. Jean-Pierre SCHRAMM. Elle a pour rôle d'organiser différentes manifestations tout au long de l'année, avec le soutien appréciable de quelques bénévoles, à qui nous adressons tous nos remerciements.

Concours de belote

Le concours s'est déroulé le dimanche 04 mars 2017. 80 participants répartis en 40 équipes se sont mesurés amicalement. Patience et concentration ont été récompensées après trois parties de douze donnes. Sur place, une buvette était à la disposition des joueurs qui pouvaient également se restaurer et déguster de délicieuses pâtisseries maison. Merci à tous d'avoir participé, dans une ambiance simple et conviviale.

Le prochain concours aura lieu le dimanche 11 mars 2018, pensez dès à présents à réserver cette date. L'inscription se fera à partir de 13 heures, de nombreux lots sont à gagner.



Fête de la Cerise

Comme toutes les associations du village, nous participons à l'organisation de la fête de la cerise, et nous plantons la « Kelvatann » à la place des fêtes, emblème de Thannenkirch qui marque le début des fêtes estivales. Cette année la fête de la cerise célébrait sa 40ème édition. Le samedi soir, le cortège d'ouverture a, comme à son habitude, traversé le village jusqu'à atteindre la place des fêtes où la suite des festivités ont eu lieu.



Fête des voitures anciennes, les belles d'antan !

La 35ème édition du rassemblement de véhicules anciens a eu lieu le 20 août 2017.

Cet événement a rassemblé des centaines de passionnés autour de voitures mythiques, rares, ou les deux à la fois. La journée a commencé par une ballade d'environ 80 km dans le massif vosgien et dans la plaine. Après le repas de midi et tout au long de l'après-midi, les participants ont pu admirer l'ensemble des voitures ainsi qu'avoir quelques explications de leur propriétaire. La prochaine édition de cette rencontre aura lieu le dimanche 19 août 2018.



Excursion annuelle :

Le week-end du 23-24 septembre 2017 l'association des sapeurs-pompiers a été en excursions en Allemagne. Le samedi après-midi a été dédié à la visite de Munich qui a été une immersion dans la culture et les traditions bavaroise. En effet, les costumes traditionnels étaient de sortie dans les rues de la ville. Le soir, le dîner a été rythmé par un talentueux musicien accordéoniste, qui a permis de terminer la journée et prolonger la soirée dans une bonne ambiance. Le retour a été l'occasion de s'arrêter à l'île de la mainau, île verdoyante et pleine de fleurs et plantes du monde entier. Nous avons également fait une halte rapide aux chutes du Rhin, l'occasion de se prendre une bonne crêpe en goûter. Et...



Fête de la Sainte Barbe - Patronne des pompiers

Celle-ci s'est déroulée le dimanche 26 novembre au restaurant du « Clos des Sources ». Le repas composé par le chef a ravivé les papilles de tous les hôtes !



Calendriers

A l'occasion de la nouvelle année, nous sillonnons le village pour vous proposer notre calendrier et vous souhaiter nos meilleurs vœux. Nous souhaitons profiter de ce bulletin pour remercier les généreux donateurs.

Musée

Cette année encore quelques pompiers bénévoles continuent la rénovation de la cave de l'ancienne école dans le but d'y faire un musée concernant les matériels et pompiers du village de Thannenkirch !

Et encore merci pour ces bénévoles pour leur disponibilité, l'engagement et la passion qu'ils y mettent pour ensuite retracer l'histoire des pompiers du village !



LES ENFANTS DE CHOEUR



Notre groupe de 10 jeunes âgés de 9 à 16 ans, assure le service lors des Messes célébrées dans notre paroisse, mais nous sommes également sollicités lors des messes festives qui se déroulent sur le reste de la communauté de paroisses.

Nous nous rencontrons également chaque début de mois pour « Goutons le service ». Petit moment de travail, de découverte de l'évangile mais aussi des grandes thématiques de la foi chrétienne et de la vie de famille. Et nous terminons toujours nos rencontres par un temps convivial de goûter (Crêpes, fondue au chocolat, manalas, galette des rois, ...)



Depuis quelques années maintenant, les villageois nous réservent un accueil chaleureux lors de la vente des «Manalas» et des «Lamalas». Un grand merci à vous tous !

Nous participons au Marché de Noël du village avec le stand de « buvette, restauration » et de quelques bricolages confectionnés par nos petites mains ou celles de nos parents.

Toutes ces actions nous permettent de mener de super projets... Voyage, cinéma, ...Ainsi cette année nous avons découvert notre capitale du 23 au 25 octobre.



Ce petit voyage à Paris nous a permis de découvrir le patrimoine culturel et cultuel de notre capitale. Nous avons visité l'Arc de triomphe, la Tour Eiffel, les Champs Elysées, la Seine en bateau mouche et le Musée Grévin mais aussi la cathédrale Notre Dame et la basilique du Sacré Cœur où on nous a réservé un accueil chaleureux. Nous avons ainsi eu accès aux sacristies et pièces annexes où l'on nous a présenté divers objets liturgiques et fait sentir toutes sortes d'encens. Les garçons ont quant à eux pu servir la messe dans ces deux grandes églises.



Pendant le séjour nous nous sommes également rendu au Palais des sports de Paris pour une représentation de la magnifique fresque musicale « Jésus, de Nazareth à Jérusalem ». Ce spectacle, l'un des plus grands récits de l'humanité, mis en musique par Pascal Obispo retrace les dernières années de Jésus durant lesquelles l'histoire et l'éternité se sont rencontrées.

Nous sommes revenus bien fatigués, mais la tête pleine de très beaux souvenirs.



Pour partager la joie qui nous a animé durant ce séjour, nous avons convié les parents, le conseil de fabrique et les représentants de la municipalité à une petite soirée photo le 1er décembre.

Marie et les enfants de Choeur.
(Marion, Loriane, Camille, Thomas M., Morgane, Mailys, Timéo, Aurore, Nadège et Thomas S.)

LE JARDIN DU LIVRE



Joliment appelée « le jardin du livre » cette association propose depuis près de 25 ans à la communauté villageoise un panel d'activités à visée culturelle qu'elle ambitionne toujours d'améliorer afin de répondre aux attentes du plus grand nombre d'entre vous.

Sa première mission est de gérer la bibliothèque municipale. Vous trouvez dans ses locaux de nombreux ouvrages (romans, documentaires, alsatiques) pour partie acquis par des fonds propres et d'autres prêtés par la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin dont le stock est renouvelé tous les 6 mois. Les bénévoles de l'association ont à cœur d'offrir aux lecteurs des œuvres récentes.

Les enfants également trouvent de quoi développer leur goût pour la lecture. Un coin spécialement aménagé pour eux leur permet de découvrir sur place l'offre diversifiée des livres qui leur sont dédiés et de faire le choix de ceux qu'ils souhaitent emporter chez eux pour quelques jours.

Nous rappelons que la bibliothèque, située en face de l'école, est un service offert à tous les habitants, que son accès et le prêt des livres sont gratuits et qu'elle est ouverte tous les lundis de 15h30 à 18h30 et samedis de 15h à 17h.



Au printemps 2017 les bénévoles de l'association ont construit un « arbre à lire » sur le beau site de « Notre Dame des Bois ». Cette réalisation originale complète dans un esprit d'amitié et de partage l'offre d'accès à la lecture proposée par le jardin du livre.

Le principe en est simple : chacun peut déposer des livres et en emprunter sans plus de formalité. Un livre d'or est à disposition de qui le souhaite pour recueillir impressions, émotions, poèmes ou toute autre forme d'écrit selon l'inspiration du moment.

D'autres manifestations à visée culturelle ont été initiées tout au long de l'année.

La soirée conte proposée par la médiathèque départementale dans le cadre du festival VOOL et en particulier la prestation d'Olivier de Robert a enchanté le public malheureusement trop peu nombreux au vu de la qualité du spectacle offert. Les enfants de l'école ont également bénéficié de 3 spectacles contes .



BIBLIOTHEQUE DE THANNENKIRCH

Certaines se sont faites autour du tout nouvel arbre à lire :



la journée **LLL**
(lecture, lien, loisir)
conduite en coordination
avec l'école.

la balade contée du Jeudi de l'Ascension

la participation ceptionnelle de l'écrivain Pierre Kretz et du poète Albert Strickler.
Comme toujours, cette balade dans la forêt a rencontré un franc succès et les participants se sont laissés gagner par la magie du moment liée à la qualité des contes et des lectures faites au long des sentiers forestiers sous un magnifique soleil printanier.



LA FÊTE DU LIVRE

Point d'orgue des activités de l'association, a permis cette année, de découvrir la vie difficile des abeilles par la projection d'un film « des Abeilles et des Hommes » suivie d'un débat animé par Mrs FRIEH et BUECHE... Quant à la soirée cinéma, le film « la Vache » a fait passer un moment fort sympathique aux villageois qui se sont déplacés.

Pour mieux cerner les attentes des habitants, une enquête a été lancée à la fin du printemps. Elle a mis en évidence, qu'outre le prêt des livres, un intérêt existait pour rencontrer des auteurs autour de leurs ouvrages. C'est ainsi qu'une soirée d'échanges avec les écrivains intervenants lors de la balade contée a été initiée. Par ailleurs, une présentation du livre « elle s'appelait Elise » écrit par une de ses filles, une enfant de Thannenkirch, a été l'occasion d'évoquer, non sans émotion la vie d'antan de notre village.

Le jardin du livre œuvre ainsi pour offrir aux habitants du village des activités diversifiées à caractère culturel. Il bénéficie pour se faire du partenariat de la municipalité, de la communauté de communes, à travers le réseau des 6 bibliothèques et du Département. Son objectif est d'intéresser le plus grand nombre, petits et grands, jeunes et moins jeunes, aux manifestations qu'il propose et reste ouvert à toute suggestion pour modifier ou élargir le choix de ses activités.



ASSOCIATION ECOLE DE THANNENKIRCH



L'association de l'école

Depuis des dizaines d'années, c'est pour la joie des enfants que parents, familles et bénévoles de l'association assurent un travail régulier tout au long de l'année scolaire afin d'agrémenter la vie des écoliers de manifestations festives et d'activités diverses.

Cette année ont été organisés la fête de Noël, le Bonhomme Hiver, la chasse aux trésors, Halloween, la confection des couronnes de l'Avent, la vente de vin chaud au marché de Noël.....

Nous vous remercions, vous qui chaque année faites que nos projets deviennent réalité.....



FOOTBALL CLUB DE THANNENKIRCH



Animés par l'esprit de camaraderie et la passion du ballon, les membres du club de football continuent de se retrouver deux fois par semaine depuis près de onze ans pour défendre les couleurs du village.

Malgré quelques départs d'anciens joueurs, ce sont sept nouvelles têtes qui sont venues rejoindre notre effectif cette saison, preuve que le club attire à l'extérieur, de par la réputation qu'il a acquise au fil du temps. Ceux-ci n'hésitent parfois pas à faire plusieurs dizaines de kilomètres pour venir se défouler au pied du Taenchhel. L'association est actuellement composée de 26 joueurs et 3 dirigeants, tous impliqués dans la vie quotidienne du club, chacun apportant sa pierre à l'édifice (lavage des maillots et des vestiaires, tonte et traçage du terrain, préparation des repas post-entraînements...).

Suite au départ de notre entraîneur Philippe Volochinoff en fin de saison dernière, le duo Antoine Arnould / Rodolphe Adam a pris les rênes de l'équipe et dirige désormais les entraînements, tous les jeudis soirs à partir de 19h30. Le climat montagnard étant particulièrement rude, les séances hivernales se feront en salle, à Ribeauvillé, entre décembre et février. Pour la troisième année de suite, nous évoluons dans la même division, la D1B, un niveau relativement modeste qui nous permet de jouer le dimanche matin à 10h, ce qui correspond au souhait de la majorité des adhérents.

Côté infrastructures, nous avons rénové le bar du foyer en début d'année afin d'accueillir nos adversaires dans les meilleures conditions possibles et de donner au coup de jeune à cet espace de vie. Nous remercions le comité des fêtes pour le soutien apporté au projet, ainsi que M. Bosshardt pour la magnifique sculpture du blason du club trônant sur ce nouvel équipement. Suite à une tempête courant septembre, un des derniers lampadaires historiques du stade s'est effondré, nous contraignant malheureusement à nous entraîner sur la seule partie du terrain bénéficiant encore d'un éclairage.

Sur le plan des manifestations, nous organiserons à nouveau notre marche gourmande le 20 mai 2018 (dimanche de Pentecôte). Cet événement, qui était au départ un pari assez risqué compte tenu de notre faible effectif, a connu au fil des années un succès allant au-delà de nos espérances. Nous prévoyons encore d'accueillir environ 550 randonneurs pour l'édition à venir, soit la limite que nous nous fixons pour garantir une prestation de qualité. Les inscriptions débiteront en février ou mars 2018 sur le site :

Nous espérons vous voir nombreux pour partager cette belle journée à nos côtés. Au courant du mois de mai dernier, les anciennes gloires du club, qui ont fait son prestige dans les années 90, nous ont sollicité afin d'organiser un match amical, en hommage à Jean-Claude FLEIG, dit « Schengel », membre fondateur du club, qui venait de nous quitter. Séduits par cette proposition, nous l'avons bien entendu acceptée.

La rencontre a eu lieu au mois de juin, soit quelques jours après la fin de la saison et s'est soldée par un match nul bien anecdotique.

La soirée s'est poursuivie par un repas avec plus d'une centaine de convives au club-house et par une longue nuit de réjouissances entre jeunes et anciens, comme l'aurait aimé Schengel qui avait créé l'interface entre les deux générations.

Nous tenterons de renouveler cette manifestation cette année, tant elle a été un franc succès.

Enfin, nous viendrons probablement vous voir en fin d'année pour vous proposer nos calendriers, contre un don à votre convenance. Les sommes récoltées nous sont indispensables pour assurer le financement de la vie quotidienne de l'association et garantir sa pérennité.

Pour conclure, nous souhaitons remercier les personnes qui viennent régulièrement nous soutenir le dimanche, que ce soit à domicile ou à l'extérieur, ainsi que nos sponsors et invitons les autres à venir nous rencontrer au bord du terrain si le cœur vous en dit.



<http://www.thannenkirchmarche.fr>

LA SAINTE ANNE ...

D'HIER À AUJOURD'HUI...



Enfants, nous nous réjouissions par avance,
Nos parents nous donnaient des sous pour y acheter des bonbons.
Nicole GASSMANN

La vedette du jour ...
Je me souviens très bien, d'une américaine originaire de Thannenkirch
qui était revenu à ce moment là. J'étais gamin, j'étais étonné, par
cette dame qui fin du 19ème siècle était partie aux Etats Unis comme
beaucoup d'autres pour fuir la pauvreté..

Jean-Pierre STOECKEL

C'était une fête de village où les gens se retrouvaient dans une am-
biance chaleureuse, les gens pouvaient danser et boire un verre entre
amis, des souvenirs joyeux.

Nicole STOECKEL

